

VOTRE SYNDICAT ET VOUS

www.sppeccq.org

Bonjour!

Félicitations pour votre nouvel emploi à titre de professionnelle ou professionnel à la Centre de services scolaire. À ce titre, vous êtes devenu membre du Syndicat du personnel professionnel de l'Éducation du cœur et du Centre-du-Québec, le SPPECCQ(CSQ), affilié à la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE) et membre de la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ).

Le bureau administratif de votre syndicat est situé au 2057 avenue des Coopérants à Trois-Rivières. Puisque nous n'avons pas de personne permanente au secrétariat du syndicat, il est important de prendre rendez-vous pour nous rencontrer. Par ailleurs, vous pouvez accéder à de nombreuses informations en visitant notre site web et en nous suivant sur Facebook.

Essentiellement **le rôle de votre syndicat** est de mettre en lumière votre travail, d'aider à son développement et au développement de ses conditions de réalisation, c'est-à-dire vos conditions de travail.

Habituellement, il y a quatre rencontres syndicales par année: Le rendez-vous de la rentrée en septembre, une assemblée d'unité (de centre de services scolaire) durant l'année, une activité lors de la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation à la 3^e semaine de novembre et une assemblée générale qui a lieu à la fin du mois de mai.

Vous trouverez dans cette pochette:

- Les faits saillants de la Convention collective
- Tableau synthèse Les statuts d'engagement et les conditions de travail
- Explications sur la détermination de l'échelon salarial et l'avancement d'échelon
- Vos choix d'assurances
- Les assurances collectives SSQ en un coup d'œil
- La défense de vos droits
- Traitement des situations
- Un formulaire de demande d'adhésion à votre syndicat que nous vous demandons de remplir immédiatement, de remettre à votre délégué ou déléguée d'unité ou

directement au SPPECCQ (CSQ) par courriel à <u>syndicat@sppeccq.org</u>. (Note : le fait de remplir ou non ce formulaire ne change rien à l'obligation de payer sa cotisation syndicale. Cette adhésion vous permettra de recevoir votre carte de membre et les avantages qui y sont associés, soit le droit de participation aux assemblées, aux votes et décisions, de recevoir la documentation du syndicat et les informations liées à la vie associative et finalement l'accès à des rabais intéressants chez plusieurs marchands de la région).

- Un plan de classification du personnel professionnel des Commissions scolaires, qui décrit les emplois de professionnelles et professionnels (voir le dossier « Nouveau membres » sur le site sppeccq.org).
- Un organigramme présentant la structure de votre syndicat et ses liens avec la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).
- La liste des jours chômés et payés

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la personne déléguée de votre unité (centre de services scolaire) :

- Unité Chemin-du-Roy, Patricia Bernier, 819 266-9734 ou cheminduroy@sppeccq.org
- Unité de l'Énergie, Nancy Gélinas, 819 380-8637ou energie@sppeccq.org
- Unité de La Riveraine, **Daniel Allard**, 819 609-4473 ou <u>riveraine@sppeccq.org</u>
- Unité des Bois-Francs, Marie-Ève Rousseau, 581 309-0324 ou boisfrancs@sppeccq.org
- Unité des Chênes, Olivier Patoine, 819 819 461-8245 ou deschenes@sppeccq.org

Finalement, il est important que vous nous communiquiez **votre adresse courriel**, c'est le moyen privilégié par lequel nous communiquerons avec vous.

Bonne chance dans votre nouveau défi professionnel!

Alexandra Vallières

alexandra Valueres

Présidente

Syndicat du personnel professionnel de l'éducation du Cœur et du Centre-du-Québec (FPPE) (CSQ) 819 693-1442

syndicat@sppeccq.org